

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE



DATE de CONVOCATION
4 AVRIL 2024

DATE de PUBLICATION
15 AVRIL 2024

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 27
Votants : 33

L'an deux mille vingt-quatre,
le ~~9 avril~~ à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Jean-François BREGER, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mme Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - MM. Alain MOREAU, - Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : M. Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Patrick BUESSLER-MUELA, - Jean-Paul DANIEL, - Mme Isabelle DESMOTS, - MM. Guillaume FREDET, - Bruno HUBERT, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - Christine LE CADRE, - Régine ROSSET.

Mme Anne-Cécile BLANCHARD donne pouvoir à M. Patrick BEILLON
M. Patrick BUESSLER-MUELA donne pouvoir à M. Eric ROZE
M. Jean-Paul DANIEL donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON
M. Bruno HUBERT donne pouvoir à M. Michel CRIAUD
Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL
Mme Christine LE CADRE donne pouvoir à Mme Laurence BAUDAIS

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Marie-Thérèse CABON a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°35-2024 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU
BUDGET ANNEXE SPANC (40003)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) 2024 débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 12 mars 2024, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2024 du Budget Annexe SPANC.

Le projet de budget primitif 2024 a été adressé aux conseillers communautaire dans un délai de 12 jours avant la date de réunion du conseil, conformément à la réglementation. Une note de présentation de ce budget a été jointe en annexe au projet de délibérations adressé dans un délai de 5 jours avant la date de réunion du conseil.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2023	Propositions nouvelles	BP 2024
Ecritures réelles			
011 Charges à caractère général		168 218,00	168 218,00
012 Charges de personnel		102 182,00	102 182,00
65 Autres charges de gestion courante		1 403,33	1 403,33
67 Charges exceptionnelles		1 000,00	1 000,00
68 Dotations aux provisions		1 000,00	1 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	273 803,33	273 803,33
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 721,67	1 721,67
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 721,67	1 721,67
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	275 525,00	275 525,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2023	Propositions nouvelles	BP 2024
Ecritures réelles			
70 Ventes de produits fabriqués prestations de services		171 182,00	171 182,00
75 Autres produits de gestion courantes		4,15	4,15
78 Reprises sur amortissement et provisions		900,00	900,00
Sous-total écriture réelles	0,00	172 086,15	172 086,15
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		103 438,85	103 438,85
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	103 438,85	103 438,85
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	275 525,00	275 525,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2023	Propositions nouvelles	BP 2024
Ecritures réelles			
20 Immobilisations incorporelles		22 000,00	22 000,00
21 immobilisations corporelles		7 020,00	7 020,00
Sous-total écriture réelles	0,00	29 020,00	29 020,00
TOTAL Dépenses d'investissement	0,00	29 020,00	29 020,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2023	Propositions nouvelles	BP 2024
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		27 298,33	27 298,33
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 721,67	1 721,67
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	29 020,00	29 020,00
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	29 020,00	29 020,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 056-200027027-20240409-BP_SPANC_2024-BF

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** le Budget Primitif 2024 du Budget Annexe SPANC.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 12/04/2024
Le Président,

